

Altina Ribeiro

(IL)LÉGITIME



Fiche technique**Titre :** *(IL)LÉGITIME***Auteur :** Altina Ribeiro**Relecture et correction :** Alexandra Vieirawww.apostrophe-vieira.com**Conception et mise en page :** Editora Alma Letra**Éditeur :** Alma Letra - www.almalettra.pt<https://www.almalettra.pt/>**ISBN:** 978-989-9140-18-9

1ère édition Viseu, Octobre 2024

Dépôt légal :

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Cette histoire est une fiction inspirée de faits réels.

Chapitre I

Un ciel immaculé s'étire paresseusement en ce jour d'automne 2012 lorsque Fátima se réveille après une courte nuit très agitée. Elle s'est levée à l'aube pour se préparer avec soin et arriver en avance à ce rendez-vous tant redouté. Malgré ses efforts, elle a beaucoup de mal à cacher ses traits tirés et ses cheveux noirs accentuent la pâleur de son teint.

Impossible d'avalier quoi que ce soit. Elle se fait juste un café. Sa tasse dans une main et, dans l'autre, une de ces fausses cigarettes pour tromper l'envie de fumer, elle se sent tout à coup très nerveuse.

Frémissant d'anxiété, Fátima boit son expresso d'une seule gorgée. Une larme glisse sur sa joue,

décrivant un arc de cercle jusqu'au coin de ses lèvres. Elle s'essuie le visage du revers de la main, puis rince la tasse et promène le jet du robinet autour de l'évier pour le nettoyer.

Elle saisit la tenue qu'elle a préparée la veille pour gagner du temps, enfile une robe grise, puis un collant couleur chair avant de glisser ses pieds dans des chaussures noires.

Après un léger maquillage, Fátima tente de mettre de l'ordre dans ses cheveux. Les mèches rebelles enfin remises en place, elle prend son sac à main et quitte son appartement de Poissy, dans les Yvelines.

Par crainte de se perdre sur la route et afin de pouvoir garer son véhicule sereinement, elle part avec beaucoup d'avance. Il n'est que six heures lorsqu'elle s'installe au volant de sa C1 rouge.

La ville est quasi déserte et la circulation très fluide. Quelques lève-tôt émergent de la pénombre, furtifs, les yeux bouffis de rêves avortés.

Le temps que Fátima arrive à destination, le jour s'est déjà levé. Lorsqu'elle quitte son véhicule, les voitures commencent doucement à affluer dans les rues

avoisinent et les piétons à s'agiter devant le parvis du tribunal.

Contrairement à son état d'esprit, cette matinée s'annonce radieuse. Le ciel, chargé de brume, dispose derrière le grand édifice comme une fumée d'incendie, une nuée d'un rouge sombre. Le soleil illumine déjà les arbres. Le bâtiment en est baigné. C'est par ce beau matin d'automne que le sort de Fátima va être décidé...

La voici sur les marches éclatantes de lumière la conduisant à l'intérieur du tribunal.

Dans l'immense salle d'attente dépourvue de toute chaleur et déjà très bruyante malgré l'heure matinale, Fátima assiste à un ballet de magistrats, juges, greffiers, avocats...

Près d'elle se trouve un homme pâle, les mains farfouillant dans la liasse de ses papiers. Il a une barbe noire en éventail et une calvitie précoce. Après avoir saisi sa bouteille d'eau d'une main tremblante, il la porte à ses lèvres décolorées, boit une gorgée, puis se met à pleurer.

« Surtout ne plus le regarder, au risque de m'écrouler à mon tour... » pense Fátima.

Pourtant, même en détournant le regard, l'émotion l'envahit et des larmes roulent sur ses joues.

Depuis quand est-elle assise sur ce banc ? Elle l'ignore car elle a perdu la notion du temps.

La voix impersonnelle et monocorde d'un greffier appelle à intervalles réguliers les personnes convoquées devant cette juridiction qui détient le pouvoir sur les entreprises.

Fátima sursaute lorsqu'elle entend prononcer son nom. Elle se lève, se dirige vers le greffier à qui elle tend sa convocation. Ce dernier lui fait signe d'entrer dans la salle d'audience. Elle fait un effort surhumain pour sortir de sa torpeur et se rendre là où elle est attendue. Elle s'y dirige, la tête basse et la peur au ventre. Elle croise une femme brune au visage rond et aux traits réguliers, qui, ayant certainement senti son angoisse, tente de la rassurer :

— Ce n'est rien, Madame, tout se passera pour le mieux, vous verrez, ce n'est qu'une simple formalité.

« Une simple formalité ? Cette femme est inconsciente ! » pense Fátima.

Elle est sur le point de perdre tout ce qu'elle a gagné durant les trente dernières années de sa vie ! Même si plaie d'argent n'est pas mortelle, comment peut-on appeler « formalité » une liquidation judiciaire ? Elle devra renoncer à toute possibilité d'entreprendre quoi que ce soit pour le restant de ses jours !

Verte de rage et vacillante à la fois, Fátima entre dans la salle d'audience comme une suppliciée monte à l'échafaud. Elle a l'impression de progresser dans le vide, que ses pieds s'enfoncent dans le sol et que la pièce se remplit de sa respiration haletante.

On la fait asseoir. Elle s'exécute, telle une automate. Elle semble calme, mais ses doigts, en perpétuel mouvement, trahissent son agitation.

Les juges consulaires prennent place. Après avoir été annoncé, le président arrive à son tour, d'un pas mesuré et grave. Il arbore un air froid et toute la dignité des jours d'audience. C'est un homme maigre, à la haute taille solennelle, la face rose, coupée de plis profonds.

L'identité complète de Fátima, ainsi que celle de son entreprise, sont formulées très distinctement à haute voix. On l'interroge du regard, elle confirme

d'un mouvement de tête. Un déluge de chiffres lui est communiqué. Elle acquiesce, une fois de plus.

La bouche tordue d'ironie, le président du tribunal lui demande de confirmer qu'elle a bien déposé un dossier sollicitant la liquidation de son commerce.

« Est-ce que j'avais un autre choix ? Dans l'état actuel des choses, non ! » songe Fátima avant de répondre :

— Dès lors que mon entreprise s'est trouvée en état de cessation de paiements et que sa situation était irrémédiablement compromise, j'ai en effet effectué une demande de liquidation judiciaire.

Le verdict est ensuite annoncé par le président qui semble impitoyable :

— Liquidée !

Ce mot, prononcé devant le Tribunal de Commerce de Versailles en cette matinée du 25 septembre résonne dans la tête de Fátima.

Elle était liquidée ! Sonnée ! Désespérée ! Ruinée !
Achevée ! Terrorisée !